



# Agence AVS-AI de la Ville de Sierre

L'Agence AVS fournit toute information sur les assurances sociales. Elle répond aux demandes de renseignements, remet les formulaires nécessaires et assure, au besoin, une aide aux démarches administratives.

Le CMS procède également à l'examen des affiliations à l'assurance-maladie.

Nos bureaux se situent dans l'aile ouest de l'Hôtel de Ville de Sierre, bâtiment CMS, 2ème étage.

## Horaires

---

Nous vous accueillons volontiers sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 au bureau no 20 2ème étage.

## Contact

---

Agence AVS-AI de la Ville de Sierre  
Hôtel de ville-rue du Bourg  
12A  
3960 Sierre

027 452 07 08